

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 25 février 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)

Collation6 p. (104r, 105v, 106r, 107v, 108r, 109v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 25 février 1873, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (13)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47336>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 février 1873](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationNancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

RésuméGodin annonce à Tisserant qu'il a reçu sa lettre à Guise et qu'il repart le lendemain à Versailles. Il l'informe qu'il avertit Cresson de son intention de se trouver à Paris du samedi au lundi suivants. Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin répond à plusieurs questions de Tisserant sur les brevets pour l'émaillage de la fonte et l'usage fait par Boucher et Cie de l'application des émaux opaques par voie sèche, qu'il a le premier mis en œuvre. Godin précise que son brevet de 1852 avait pour objet la vitrification incolore de la fonte pour prévenir sa rouille et que son brevet de 1862 permet l'émaillage polychrome de la fonte pour donner aux appareils un caractère luxueux. Godin indique à Tisserant que les appareils présentés à la cour feront voir les résultats obtenus par les différents procédés. NotesLes brevets auxquels Godin fait référence dans sa lettre sont : le certificat d'addition n° 12793 déposé le 27 décembre 1852 pour un procédé de décoration de meubles et autres objets, en fonte de fer, par l'application d'émaux, de cristaux, et procédés employés dans la décoration de la faïence et de la porcelaine (voir en ligne : INPI 19e : dossier 1BB12793(1), <http://bases-brevets19e.inpi.fr/>, consulté le 3 janvier 2023) ; le brevet d'invention de 15 ans n° 52945 déposé le 10 février 1862 pour un procédé de décoration de la fonte de fer imitant les marbres, bois, pierres fines, etc., et ses applications industrielles et commerciales (voir en ligne : INPI 19e : dossier 1BB52945, <http://bases-brevets19e.inpi.fr/>, consulté le 3 janvier 2023). SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023